

1 – Transfert de compétences – Participations au SDIS

2 - Recours au service de remplacement et renfort du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

3 - Vente de 3 lots à bâtir situés rue Lou Hapchot

4 – Conventions cadre et d'utilisation entre le département de la Gironde et la ville de Barp relative à la mutualisation des équipements sportifs

Pour information :

- Décisions prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT